

Les S.E.G.P.A. de l'Académie de Guyane, Les champs professionnels



Réussir au collège en intégrant une

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SEGPA **SEGA** (classe s de 6^e et de 5^e uniquement)

SEGPA Expérimentale (classes de 6^e jusqu'à la 3^e)

HAS : Hygiène Alimentation Services PI : Production Industrielle
HAB : Habitat ERE : Espace Rural Environnement VDL : Vente-Distribution-Logistique

HABITAT

- Construction, aménagement, finition et équipements techniques des bâtiments d'habitation ou industriels
- Aménagement des accès et de la voirie.

Vente Distribution Logistique (VDL)

- Mettre en œuvre une démarche de vente
- Mettre en valeur des produits
- Gérer les stocks, traiter les commandes

Espace Rural Environnement

- Floriculture
- Production légumières
- Espaces verts

Hygiène Alimentation Services (HAS)

- Propreté
- Métiers de bouche
- Hôtels/restauration
- Services à la personne, aux entreprises et aux collectivités

Production industrielle

- Maintenance des systèmes motorisés
- Maintenance des véhicules automobiles
- Métallerie

Les horaires

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
EPS	4 h	3 h	3 h	3 h
Ens Artistiques	2 h	2 h	2 h	2 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire / géographie / Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	2 h
Langue Vivante	4 h	3 h	3 h	3 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Sciences Technologie	4 h	4 h 30	3 h	2 h
Découverte professionnelle	-	-	6 h	12 h
Modules d'Aides	-	2 h 30	-	-
TOTAL	23h + 3h	22h + 4h	24h + 4h	27h30 + 4h

IEN AS – Rectorat de Guyane
Place Léopold HÉDER
97300 Cayenne

- Sylviane EREPMOC
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Tél.: 0594 27 21 62
Mèl : sylviane.erepmoc@ac-guyane.fr

Nathalie SEALY - Secréariat
Tél.: 0594 27 21 61
Mèl : nathalie.sealy@ac-guyane.fr

- Carole BIEKMAN-LANGLLET
CPAIEN - Tél.: 0594 27 21 63
Mèl : carole.lanolet@ac-guyane.fr

- Raymond ROBLLOT-COULANGES
CPAIEN - Tél.: 0594 27 21 63
Mèl : raymond.roblot-coulangest@ac-guyane.fr

- Laura OLIVIER
- Julie MOREL
Référentes CDOEASD
Tél.: 0590 27 21 64
Mèl : laura.olivier@ac-guyane.fr
julie.morel@ac-guyane.fr

SEGPA

Les textes officiels :

- > Sur les SEGPA : Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015
- > Sur les horaires d'enseignements : Arrêté du 21-10-2015 - J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015
- > Sur la réforme du collège : Circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015

La SEGPA, pour quels élèves ?

Les enseignements adaptés s'adressent aux «élèves qui présentent des difficultés graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier aucune action de prévention, d'aide et de soutien».

Les élèves scolarisés en **Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)** sont des collégiens à part entière qui reçoivent un enseignement basé sur les programmes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du collège, complété par la découverte de différents champs professionnels.

L'école ou le collège constitue un dossier de demande de pré-orientation ou d'orientation en SEGPA avec l'accord de la famille.

la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements adaptés du Second Degré (CDOEASD) émet un avis

En cas d'avis favorable de la commission et avec l'accord de la famille, l'élève sera scolarisé en SEGPA:

Élève de CM2

Pré-orientation en 6^e SEGPA :

- (Ré)appropriation des savoirs.
- Consolidation des apprentissages.

Ré-étude du dossier de l'élève par la CDOEASD avant l'entrée en 5^e SEGPA

Élève de 6^e Ordinaire

Orientation en 5^e SEGPA :

- Approfondissement des apprentissages
- Découverte des métiers

4^e SEGPA :

- Approfondissement des apprentissages
- Stage en entreprise
- Activités pratiques sur des plateaux techniques (6 heures par semaine)

3^e SEGPA :

- Approfondissement des apprentissages
- Activités pratiques sur des plateaux techniques (12 heures par semaine)
- Préparation et validation du DNB-pro et/ou du CFG

Lycée d'enseignement Professionnel (LP)

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Spécificités des enseignements adaptés

- ➔ Aux environs de 16 élèves par classe.
- ➔ Une pédagogie adaptée à chacun.
- ➔ Participation à des activités pédagogiques avec des élèves du collège (inclusions).
- ➔ Une équipe pédagogique composée :
 - d'un directeur adjoint de SEGPA,
 - de professeurs des écoles spécialisés,
 - de professeurs de collèges,
 - de professeurs de lycées professionnels (plateaux techniques).
- ➔ La découverte de champs professionnels dès la 4^{ème}.
- ➔ Des stages en milieu professionnel en 4^{ème} et 3^{ème}.

Les objectifs de la SEGPA

- ➔ Prendre confiance en soi et s'inscrire dans un parcours de réussite.
- ➔ Donner du sens aux apprentissages.
- ➔ Acquérir des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ➔ Valider le **Certificat de Formation Générale (CFG)** et/ou le **Diplôme National du Brevet série professionnelle (DNB pro)**.
- ➔ **Accompagner l'élève vers une formation qualifiante de niveau 3 (CAP) au sens du répertoire national des certifications professionnelles.**

PARCOURS AVENIR

Cycle 3 : Consolidation

Cycle 4 : Approfondissement